



Participating in Research Studies

The MUHC, which includes the research institute, has a world-class reputation for excellence in health and health care research.

The over 600 researchers and an even greater number of students who conduct research studies are dedicated to the advancement of medical knowledge.

Research Studies are needed because they lead to:

- New discoveries and improved treatments
- Better understanding of the causes and prevention of disease

You or a family member may be invited to take part in such a study by a professional involved in your health care

Many research studies at the MUHC involve testing different or new treatments. These are called “clinical trials.” Other types of studies may include looking at ways to improve well-being or understanding disease processes.

You may not benefit personally from participating in a study, but you will help contribute to medical knowledge and improve health care.

As required by Quebec Law, all research studies at the MUHC are evaluated and approved by one of our Research Ethics Boards to ensure that the rights and well-being of those who participate in them are protected.

Your participation is voluntary and you may withdraw at anytime and for any reason without affecting the care that you receive.

What should I do if I am invited to participate in a study?

Ask as many questions as you need to fully understand the aims and procedures of the study. For example:

- *Why is the study being done?*
- *Who will be participating?*
- *What will I be expected to do?*
- *How long will it last?*
- *Will there be any risks, unpleasant effects or inconvenience?*
- *What are my other options?*
- *How will my privacy be protected?*
- *Who can I contact for more information?*

The decision to participate in a study is important. Take the time to think about it.

You may consult your family doctor and your family and friends. The research team is available to answer any of your questions

If you have any questions about your rights as a research participant, contact the patient’s representative at: **514-934-8306**





La participation aux recherches

Le CUSM, dont l'Institut de recherche fait partie, a une réputation mondiale, grâce à l'excellence de ses recherches sur la santé et sur les soins de santé. Plus de 600 chercheurs, et un nombre encore plus grand d'étudiants, font des recherches et se consacrent à l'avancement des connaissances dans le domaine médical.



Les recherches sont nécessaires parce qu'elles permettent :

- de faire de nouvelles découvertes et d'améliorer les traitements, et
- de mieux comprendre les causes des maladies et de les prévenir.

Une personne qui vous donne des soins de santé pourrait vous inviter, ou inviter un membre de votre famille, à participer à une telle recherche.

Le but d'un grand nombre de recherches de la CUSM est d'essayer des traitements différents ou de nouveaux traitements. Ces recherches s'appellent des « études cliniques ». Dans d'autres types d'études, on cherche des moyens d'améliorer le bien-être des patients ou de comprendre comment les maladies évoluent.

Il se peut que votre participation à une étude ne vous apporte personnellement aucun bienfait, mais vous aurez contribué à l'amélioration des connaissances médicales et des soins de santé.

Comme exigent les lois du Québec, les projets de recherches du CUSM ont été examinés et approuvés par un de nos Comités d'éthique de la recherche, pour s'assurer que les droits et le bien-être de tous ceux qui participent à une recherche soient protégés.

Votre participation est volontaire, et vous pouvez vous retirer d'une recherche à n'importe quel moment et pour n'importe quelle raison, sans que cela ait des conséquences pour les soins que vous recevez.

Que dois-je faire, si je suis invité(e) à participer à une recherche ?

Posez autant de questions que vous le voulez, pour bien comprendre les buts et les modalités de la recherche. Par exemple :

- *Pourquoi fait-on cette étude ?*
- *Qui va y participer ?*
- *Qu'est-ce que je devrais faire ?*
- *Combien de temps la recherche va-t-elle durer ?*
- *Y aura-t-il des risques, des effets déplaisants ou des inconvénients ?*
- *Quelles sont mes autres options ?*
- *Comment ma vie privée sera-t-elle protégée ?*
- *À qui puis-je demander des renseignements additionnels ?*

La décision de participer à une recherche est une décision importante. Prenez le temps d'y réfléchir.

Vous pouvez consulter votre médecin de famille et votre famille et vos amis. L'équipe de la recherche est disponible pour répondre à n'importe quelle question.

Si vous avez des questions à poser au sujet de vos droits en tant que participant(e) à une recherche, téléphonez au(à la) représentant(e) des patients au 514-934-8306.